

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [huardari-csspo-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/49de33c64c40fe040c085eba)

<https://www.cadre21.org/membres/49de33c64c40fe040c085eba>

Date d'obtention : 2025-03-13 16:40:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En résumé, il y a différentes étapes à suivre pour la méthode Sexto:

L'une des premières étapes "préliminaires" est avant tout de parler à l'auteur du signalement ou bien à la victime afin d'être un soutien et d'être rassurant. Par la suite, il serait important d'évaluer l'importance de l'incident et ce, en ne portant pas de jugement. C'est d'ailleurs à cette étape que nous devrions remplir la grille d'évaluation de l'incident en question. Il est primordiale de déterminer l'amorce, la nature, les intentions ainsi que l'étendue. Par la suite, nous allons devoir aller vérifier l'information de tout cela. Voir si d'autres personnes sont au courant de cela, vérifier les informations auprès de d'autres jeunes. Par la suite, parler aux jeunes impliqués de manière confidentielle et en leur demandant de ne pas ébruiter l'incident et de ne pas en parler. Par la suite, à la lumière des informations obtenues, il faudra parler au jeune instigateur et aller chercher sa version des faits.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens surtout que je ne suis pas seule dans tout cela car cela peut paraître un long procédé. Nous sommes plusieurs acteurs impliqués pour le bien du jeune. C'est un travail de collaboration également, Chacun a un rôle important à jouer dans ce genre de situation, ce qui peut donc faire en sorte d'impliquer différents acteurs.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto est dans la grille d'évaluation de l'incident. Dans l'étape de l'évaluation de l'importance de l'incident. Dans ce qui porte sur la Nature. Nous devons demander au jeune des questions qui peuvent être très gênantes, très intimes et qui peuvent mettre l'intervenant ainsi que le jeune mal à l'aise. Je crois que dans cette partie de l'étape, nous nous devons d'être le plus possible dans le non jugement même si cela peut venir nous heurter en tant qu'intervenant. Il faut se rappeler que c'est pour le bien du jeune et que cela fait partie des étapes à suivre malgré tout.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

